

## Calendrier fiscal 2021

01 février

TVA - franchise en base

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).

11 février

Entreprises soumises à la TVA

Date limite de dépôt de la DEB (déclaration d'échange de biens) pour les opérations intracommunautaires réalisées en janvier 2021.

Entreprises soumises à la TVA

Date limite de dépôt de la DES (déclaration européenne de services) pour les opérations intracommunautaires réalisées en janvier 2021.

15 février

TVA régime réel normal d'imposition

Entre les 15 et 24 février 2021, dépôt et paiement de la déclaration mensuelle de TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

01 mars

TVA - franchise en base

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1<sup>er</sup> février 2021 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).

11 mars

Entreprises soumises à la TVA

Date limite de dépôt de la DEB (déclaration d'échange de biens) pour les opérations intracommunautaires réalisées en février 2021.

Entreprises soumises à la TVA

Date limite de dépôt de la DES (déclaration européenne de services) pour les opérations intracommunautaires réalisées en février 2021.

15 mars

TVA régime réel normal d'imposition

Entre les 15 et 24 mars 2021, dépôt et paiement de la déclaration mensuelle de TVA à la date figurant dans votre espace professionnel.

31 mars

TVA - franchise en base

Date limite d'option pour le paiement de la TVA à partir du 1<sup>er</sup> mars 2021 pour les entreprises bénéficiant de la franchise en base (article 293 F du CGI).